



Bouranton-Informations

Journées Européennes du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2026 : la Commune de Bouranton s'est inscrite aux prochaines Journées Européennes du Patrimoine du 19 au 20 septembre prochain. Dans le cadre de cette opération, l'Eglise Saint-Pierre sera ouverte au public pour des visites libres. Des dépliants avec les descriptions et plans des différents monuments, édifices et bâtiments inscrits dans le cadre de ce week-end sont disponibles à la Mairie.

Le Conseil municipal a décidé de profiter de l'occasion en y organisant un concert. La chorale de l'Aurore se produira donc à partir de 19h30 dans l'Eglise pour un concert d'environ 1 heure. A l'issue de ce concert, le Conseil municipal a prévu de tirer le feu d'artifice qui était prévu le 13 juillet au soir et qui a été annulé pour raisons de sécurité (feu d'artifice sous réserve de mauvaises conditions climatiques ou de restrictions Préfectorales). Rendez-vous au stade à 21h15.

Travaux Rue de la Fontaine Saint Pierre : La première phase des travaux est d'ores et déjà lancée et les déviations ont été mises en place par les autorités compétentes. Merci de bien respecter celles-ci afin de garantir la sécurité des ouvriers intervenants sur le chantier, des agents des services publics mais également des usagers qui ont l'obligation d'emprunter cette rue. La deuxième phase devrait débuter début 2027. L'ensemble des travaux devrait durer environ 1 an. Merci de votre compréhension pendant cette période de travaux qui apportera confort et sécurité.

Enquête publique : l'enquête publique pour la modification du Plan Local d'Urbanisme est toujours en cours et se terminera le 29 septembre à 18h00.

Conférence : L'association des Amis du Parc vous propose une conférence le vendredi 2 octobre à 20h30 à la salle de fêtes « Gilles Thomas » de Bouranton. Cette conférence, animée par Christophe Gatineau, aura pour thème « Sauvons le ver de terre » (la disparition du ver de terre est un phénomène aussi inquiétant que la fonte des glaces). 6€ l'entrée à régler sur place et gratuit pour les moins de 16 ans.

Places ESTAC : Troyes Champagne Métropole attribue 2 places à chaque match de l'ESTAC. Ces places seront attribuées par tirage au sort aux habitants de Bouranton qui s'inscriront en Mairie dans l'urne prévue à cet effet. Seule contrainte, une place pour un enfant, une autre pour un adulte accompagnant. Le tirage au sort sera effectué le jeudi soir avant le match. Modalités et règlement disponibles en Mairie au niveau de l'urne.

Halloween : Une animation pour Halloween est prévue le samedi 31/10, les flyers seront distribués prochainement.



www.bouranton.fr



Facebook



Instagram



Maelis